



Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsatotal.org



Le message du CCE aux actionnaires de Total !

Observations¹ du CCE UES Amont Holding TOTAL pour l'Assemblée Générale mixte de Total SA du 17 mai 2013

Texte adopté en séance plénière du CCE le 28 mars 2013 par 9 voix pour et 4 abstentions

En prévision des assemblées générales d'actionnaires de Total du 17 mai 2013, les **élus du Comité Central d'Entreprise attirent l'attention des actionnaires sur les points suivants** qui concernent la pertinence de certaines orientations économiques, financières et sociales du Groupe ainsi que les conséquences que ces orientations peuvent avoir pour l'entreprise.

Pour une meilleure gouvernance d'entreprise et l'excellence à tous niveaux

Nous sommes convaincus qu'une gouvernance améliorée et une excellence éthique sont bénéfiques à l'entreprise, à ses actionnaires et son personnel et, de façon plus générale, à l'ensemble des parties prenantes (*stakeholders*).

C'est pourquoi, comme il l'a fait ces 7 dernières années, notre Comité Central d'Entreprise continue de proposer, à votre Assemblée générale, des résolutions dont certaines visent à améliorer la gouvernance de votre société. Cette année, nous vous proposons cinq résolutions : la première vise à la constitution d'un Comité d'éthique indépendant ; la seconde vise à améliorer la sécurité en évitant tout risque de non déclaration d'accidents pouvant résulter d'incitation financière inadaptée ; la troisième concerne l'obtention du Label Diversité par Total ; la quatrième recommande l'intégration d'un représentant des salariés au Comité de rémunération et la 5^{ème} est relative à un dividende majoré pour les actionnaires au nominatif depuis plus de 2 ans.

Il nous semble important que le Conseil d'administration s'ouvre aux projets de résolutions externes pouvant être présentés, tant par des actionnaires que par notre CCE, et enrichisse ainsi les débats et la réflexion de l'Assemblée générale des actionnaires. Il est regrettable, à ce propos, que le Conseil d'administration n'ait jamais agréé aucune résolution autre que celles dont il est l'initiateur, alors que les scores obtenus par les projets de résolutions externes, dépassant parfois les 50 % des voix exprimées, montrent la pertinence de cette démarche et l'intérêt que vous y portez. Nous comptons sur votre appui pour faire progresser votre société vers une meilleure gouvernance, plus de démocratie et de transparence et des pratiques plus conformes à vos attentes.

L'excellence des résultats

Depuis l'an 2000, Total a bénéficié des synergies liées au rapprochement des 3 sociétés Total, PetroFina et Elf Aquitaine et du maintien jusqu'en 2008 d'une **conjoncture économique** très favorable. De ce fait, ses résultats ont explosé, allant de record en record (12,6 milliards d'euros de résultat net « ajusté » en 2006, puis 13,9 milliards d'euros en 2008). Comme la plupart des entreprises, Total n'échappe pas à la crise économique mais y résiste plutôt bien. Après un résultat net ajusté de 7,8 milliards d'euros en 2009, comparable à celui des années 2000 à 2003, celui-ci n'a cessé de progresser depuis, passant de 10,3 milliards d'euros en 2010 à 11,4 milliards en 2011 et 12,4 milliards en 2012. Le service du dividende n'a pas été affecté par cette baisse momentanée du résultat net, puisqu'il a été porté de 4,9 à 5,4 milliards d'euros en 2009 et qu'il progresse à nouveau pour atteindre 5,6 milliards d'euros cette année.

On ne peut que se féliciter de **cette bonne résistance à la crise et de ces excellents résultats**, tout en rappelant qu'ils sont aussi pour une large part le **fruit du travail et de la qualité des équipes** et de ses capacités d'implication et d'innovation.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que ces **résultats** focalisent l'attention de tous et soulèvent de multiples **interrogations sur l'utilisation que Total en fait ou pourrait en faire**. En effet, si la crise ne pèse pas sur les dividendes, elle pèse sur l'emploi et sur les salariés, comme le démontrent notamment les mouvements sociaux observés depuis 2009, la réduction d'activités de la raffinerie de Normandie, l'arrêt de la raffinerie des Flandres ainsi que les réorganisations touchant la pétrochimie et la distribution.

La nécessité d'un partage équitable et de la contribution sociétale, notamment pour l'emploi

Total est critiqué non pas de gagner des milliards mais **sur l'utilisation qu'il fait des milliards dégagés par ses activités opérationnelles**.

¹ « Le comité peut formuler toutes observations sur la situation économique et sociale de l'entreprise. Ces observations sont transmises à l'assemblée des actionnaires en même temps que le rapport du conseil d'administration ». Depuis sa mise en place et à l'initiative du SICTAME, le CCE de l'UES Amont Holding TOTAL applique cette disposition du Code du Travail (L 2323-8). Pour la 10^{ème} fois, le CCE a formulé des observations que l'employeur transmet aux actionnaires. **L'ensemble des élus a soutenu ce texte, à l'exception des élus CFDT et CFE-CGC qui se sont abstenus** (sans pour autant proposer un autre texte).

C'est ainsi qu'il a été critiqué de ne pas investir suffisamment ou de ne pas investir comme il le faudrait. L'insuffisance d'investissement a été longtemps patente. Il a fallu attendre 2005 pour passer d'un rythme moyen d'investissements nets de 5 milliards d'euros par an (2000 à 2004) à un rythme plus satisfaisant de 10 milliards d'euros par an (2005 à 2009). Les investissements nets ont été de 12 milliards d'euros en 2010, puis de 16 milliards en 2011 et 17 milliards en 2012. On ne peut que se féliciter de cette **reprise significative des investissements qui sont le garant des résultats futurs**, même si, dans un premier temps, ils pèsent sur la rentabilité des capitaux investis.

La question est, à présent, de **savoir si le rythme des investissements n'est pas trop élevé et si la politique financière est adaptée**. Pour financer des investissements toujours croissants et sans vouloir toucher au service du dividende ni recourir à l'emprunt, Total poursuit un programme de cessions d'actifs qui pose problème.

Cette situation s'explique, pour partie, par les **déficits d'investissement jusqu'en 2005** ainsi que par la 'saignée' des **29 milliards d'euros dépensés en rachat d'actions entre 2000 et 2008**. Cette somme fait à présent défaut pour les investissements toujours plus importants que doit engager Total pour assurer son devenir. Les projets auxquels Total a accès sont de plus en plus complexes et coûteux ; il en résulte un accroissement des délais de mise en production et du volume de capitaux immobilisés non encore productifs.

Le service du dividende a augmenté en moyenne de 10% par an depuis 2000, pour atteindre un montant de 5,6 G€an.

Total a cédé de nombreux actifs, qui assuraient des revenus réguliers, au premier rang desquels la participation détenue dans Sanofi ; cette société, créée par les Pétroles d'Aquitaine pour assurer le relais financier de Lacq, dépasse, à présent, Total par la capitalisation boursière et se trouve être l'un des plus gros distributeurs de dividendes en France. Total a retiré plusieurs milliards d'euros de la vente de sa participation dans Sanofi mais s'est privé ainsi d'une source stable et significative de revenus.

Les autres désinvestissements ont d'abord touché les secteurs non pétroliers, tels Arkema ou Mapa-Spontex, mais concerne aussi depuis 2011 le secteur pétrolier avec notamment la cession des parts détenues dans Cepsa et dans Total E&P Cameroun, des participations dans divers champs et à présent la cession de TIGF.

Le montant des désinvestissements est passé de 3 G€ en 2009 à 4,3 G€ en 2010, pour doubler à 8,6 G€ en 2011 puis 5,9 G€ en 2012. Cette politique, qualifiée de 'respiration des actifs', utilisée comme argument de valorisation auprès des analystes financiers, inquiète cependant en raison de sa nature et de son ampleur.

Au-delà de la crise économique et systémique actuelle, c'est toute cette politique qui explique aussi la **moindre valorisation de leur entreprise** dont se plaignent, à juste titre, les actionnaires.

Au cours de 189 € - atteint le 12 septembre 2000 - Total valait 140 milliards d'euros.

A mi-mars 2013, après la division par 4 du titre intervenue en 2006 et au cours de 39 €, Total vaut 92 milliards

d'euros, soit 7 milliards de moins qu'il y a un an et a perdu sa place de première capitalisation boursière française. La valorisation à 140 G€ n'est atteinte que pour un cours de 59,20 €

Le déficit d'investissement a inévitablement pesé sur l'activité et l'emploi de l'entreprise et donc au final sur sa valorisation et ses résultats qui auraient pu être meilleurs encore ! Il faudra attendre encore quelques années pour que le niveau plus élevé d'investissements produise pleinement ses effets.

L'association des actionnaires aux résultats de leur entreprise est normale et légitime, mais ne doit pas obérer le devenir de l'entreprise. On note en effet que, **entre 2000 et 2012** :

- **les dividendes** aux actionnaires de Total **ont plus que triplé**, pour passer de 1,6 à 5,6 milliards d'euros ;
- **les frais de personnel du groupe Total sont au même niveau qu'en 2000**, à 6,6 milliards d'euros ;
- Total a dépensé **29 milliards d'euros en rachat d'actions** entre 2000 et 2008 ; ce qui représente plus de 4 fois le montant annuel des frais de personnel de l'ensemble du groupe Total ;
- la **rémunération des équipes dirigeantes** (hors actions gratuites, options d'actions et engagements de retraite) a significativement augmenté.

Notre volonté est d'obtenir un partage équitable entre les actionnaires, les dirigeants (*qui ont un peu trop tendance à s'octroyer la part du lion*) et un personnel auquel on demande toujours plus d'efforts avec des contreparties toujours chichement comptées et des menaces croissantes sur son emploi.

Les éléments ci-dessus illustrent la **dégradation des termes du partage entre actionnaires et salariés**.

Les gains de productivité et l'amélioration des résultats profitent aux actionnaires et c'est normal. En revanche, ils ne bénéficient pas véritablement aux salariés et ce n'est pas normal. Les politiques salariales s'avèrent insuffisantes et pèchent par un excès d'individualisation, qui contrarie le développement de l'esprit d'équipe nécessaire au maintien de l'efficacité et de la compétitivité des équipes. Les augmentations générales octroyées n'assurent que très imparfaitement le maintien du pouvoir d'achat.

Les politiques d'intéressement et de participation que Total met en avant dans sa communication concernent 20 % des effectifs du Groupe et représentent une enveloppe annuelle de l'ordre de 120 M€, inférieure à l'augmentation du dividende de cette année. Un partage plus équitable de la richesse créée par l'entreprise et une meilleure association de l'ensemble du personnel est nécessaire pour motiver les équipes et éviter les risques de 'fracture sociale' dans l'entreprise. Est-il normal que Total considère que le dividende ne puisse évoluer qu'à la hausse et utilise l'emploi comme variable d'ajustement lorsque les résultats faiblissent ?

L'entreprise peut **mieux associer ses salariés** à l'égal de **ses actionnaires** et comme elle a su le faire avec les **pays producteurs** chez qui elle opère et dont elle a su prendre en compte les nouvelles attentes et exigences.

Il est aussi reproché à Total de ne pas faire suffisamment pour l'emploi ou pour les **régions**, notamment françaises, qui contribuent à son développement et à sa richesse. A ce titre, Total devrait maintenir une activité organique propre et significative sur le bassin de Lacq. Son personnel lui reproche aussi les pressions exercées sur leur contrat social et sa politique de sous-traitance.

La cession d'actifs à la rentabilité assurée dans des zones d'implantation historique du Groupe et ne présentant aucun risque, comme la vente annoncée de TIGF, pose un sérieux problème et ébranle la confiance des salariés.

Les **plans de restructurations** opérées par Total pour sa chimie, sa pétrochimie, son raffinage et son exploration-production en France, ses annonces de fermeture ou de cessions d'unités et d'entités industrielles illustrent les pressions qu'il exerce sur l'emploi et le personnel. Ces plans sont aussi le résultat du manque de vision d'avenir et d'investissement antérieur ; ils illustrent également la volonté de Total de délocaliser certaines activités vers des pays à contraintes sociales et environnementales moins fortes. Tout ceci contribue à la désindustrialisation très préjudiciable de notre pays, notamment dans le domaine du raffinage où l'essentiel des investissements se font au Moyen et Extrême Orient.

Nous ne pouvons pas imaginer le développement des activités pétrolières sans évoquer la situation du raffinage, particulièrement en France. Total est le principal acteur de cette activité. L'objectif doit être d'assurer la garantie d'approvisionnement en produits pétroliers ainsi que l'adaptation de notre outil de raffinage à la demande en procédant aux investissements nécessaires (*gasoil, essence*).

L'excellence économique doit s'accompagner de l'excellence sociale et sociétale

Lorsqu'on est les premiers économiquement, il n'y a pas de honte à être les premiers socialement, ce qui n'est malheureusement pas le cas :

- l'insécurité sociale s'est largement accrue, avec notamment des menaces sur l'emploi, le développement du travail précaire et en particulier une sous-traitance excessive et parfois sans réel partenariat. Celle-ci conduit à une perte de savoir-faire et de qualité, à une moindre capacité d'innovation, pose la problématique de la sécurité des opérations et expose le Groupe à perdre de son attractivité auprès des pays producteurs ;

- l'insuffisance des recrutements, même si Total met en avant un nombre important d'embauches ; la plupart sont compensées par des départs, d'où l'accroissement relativement peu important des effectifs du Groupe d'une année sur l'autre ;

C'est le manque de dialogue et de respect des personnes, ainsi que la chicheté des propositions de la Direction qui conduisent aux tensions et aux conflits sociaux observés dans le groupe Total.

L'impérieuse nécessité d'imaginer l'avenir

Sur son site institutionnel, Total se présente comme un « *groupe énergétique international dont les activités couvrent l'ensemble de la chaîne pétrolière et gazière* ». Il s'assigne, comme première mission, de répondre à une

demande énergétique mondiale croissante ; il croit à un développement rapide des énergies renouvelables. Son ambition est de tirer le meilleur parti des hydrocarbures en limitant ses impacts sur l'environnement et en diversifiant son offre, en étant notamment acteur dans le solaire, la biomasse, le nucléaire, le charbon et certains nouveaux vecteurs énergétiques tels que l'hydrogène et les piles à combustible, le méthanol et le DME.

Nous nous félicitons de l'inflexion de cette présentation où s'affiche également le souci de préserver la ressource et l'environnement. En effet, les premiers axes de recherche et de développement consistent à réduire les consommations et à améliorer l'efficacité énergétique des processus de production.

De plus, on sait que les hydrocarbures ne peuvent répondre durablement à la demande en énergie, puisque les réserves d'hydrocarbures ne sont pas infinies et que leur rythme d'extraction est 100 000 fois supérieur à leur rythme de formation dans les bassins sédimentaires. La production de réserves dans des conditions de plus en plus extrêmes (*grandes profondeurs, milieux naturels hostiles ou fragiles*) et l'exploitation de ressources non conventionnelles, telles que les schistes et sables bitumineux ou le gaz de schiste, posent de nombreux défis techniques et environnementaux, qui méritent réflexion. En France, il est nécessaire d'engager un vrai débat sur la question des huiles et gaz de schiste, dont l'exploitation raisonnée peut être un facteur d'indépendance énergétique et de développement économique et social pour les pays en disposant.

Le charbon, encore abondant, souffre du manque de technologie propre. Enfin, n'oublions pas que l'utilisation des énergies fossiles contribue au réchauffement climatique.

Le nucléaire est une alternative qui permet de produire de l'électricité ; son développement peut s'envisager durablement mais pose un problème d'acceptabilité et de maîtrise des risques, cruellement rappelé par la catastrophe de Fukushima. La pertinence de cet axe nucléaire est clairement posée pour Total.

Ces énergies ne suffiront pas à assurer le devenir énergétique durable de l'humanité ; c'est pourquoi d'importants efforts de recherche et développement sont en cours pour développer les énergies renouvelables et préparer les énergies de demain ; dans des domaines aussi variés que la fusion nucléaire, l'éolien, le solaire, l'hydrogène, l'hydraulique, les énergies marines, la biomasse, la géothermie, etc. en parti

Pour répondre à son **ambition**, Total doit poursuivre ses efforts et participer encore plus activement à la **diversification de l'offre énergétique**, notamment pour les énergies véritablement durables, ainsi qu'à la **réduction de l'impact environnemental** de cette offre énergétique. A cet effet, Total doit :

- participer de manière plus importante à la **recherche et à la mise en œuvre des énergies de demain** ;

- participer encore plus aux efforts d'imagination et d'innovation visant à développer **l'utilisation raisonnée des ressources fossiles** non renouvelables, ainsi qu'à la **mise au point de nouvelles technologies** ; et ceci tant dans

le domaine des **transports** que dans le domaine de l'**habitat** qui sont les deux grands postes de consommation. Jusqu'en 2010, les efforts de Total en ce sens ont paru bien timides. Une inflexion significative est depuis apparue concernant le solaire, marquée en particulier par l'acquisition de Sunpower, et cette année notamment par le démarrage de la centrale solaire de Shams dans les Emirats arabes unis ou celui de l'usine Sunpower de Vernejoul en France. Total s'intéresse aussi à la biomasse, au charbon propre et à de nouveaux vecteurs énergétiques, dont l'hydrogène et le méthanol ainsi qu'à de nouveaux produits tels que les plastiques biosourcés.

Il en résulte que le discours de Total, affirmant préparer les énergies de demain, gagne en crédibilité.

La nécessité d'accéder aux réserves pour maintenir les productions d'hydrocarbures

La hausse des prix du baril impacte négativement le niveau de production et des réserves d'hydrocarbures de Total, en raison des contrats de partage de production et de 'buy back'. La baisse des prix a l'effet inverse.

En dépit de cela, les productions de Total sont reparties à la hausse depuis fin 2009, hausse stoppée en 2011 en raison de l'effet prix et de l'arrêt des productions en Libye. Ce mouvement de hausse devrait reprendre en 2013, après une année 2012 marquée par une nouvelle baisse des productions, en lien notamment avec l'arrêt de la production d'Elgin. Cependant, **la croissance des productions ne peut être durable que si elle s'accompagne du renouvellement des réserves**. Dans un contexte de contrôle accru des ressources par les pays producteurs, le défi majeur de tous les pétroliers indépendants est l'accès à la ressource minière. Ces dernières années, Total a pu renouveler ses réserves, mais en intégrant des réserves plus complexes et coûteuses à développer, comme par exemple les sables bitumineux ou des gisements de gaz dans des zones difficiles d'accès. Une exploration plus audacieuse et des acquisitions significatives contribuent aussi au renouvellement de ces réserves.

L'objectif de croissance de production ne pourra donc être atteint que par :

- des efforts et des investissements accrus en exploration production ;
- une maîtrise accrue des savoir-faire susceptibles de permettre de nouvelles découvertes, d'améliorer nos processus de développement et de production, ce qui implique notamment de recruter et préparer les personnels à relever des défis techniques de plus en plus complexes, ainsi que de renforcer les moyens de Recherche et Développement ;
- la poursuite d'une diversification de nos zones d'opération pour réduire notamment le risque géopolitique.

La nécessité d'une communication vraie et sincère pour mieux conforter l'image du groupe

Total continue de souffrir d'un déficit d'image. Pourtant, ce ne sont ni les déclarations de bonnes intentions ni les publications qui manquent. Il est bien d'afficher des objectifs ambitieux, y compris en matière sociétale et environnementale et nous adhérons à ces objectifs. Les pratiques doivent continuer d'évoluer pour se mettre en adéquation avec les orientations affichées, faute de quoi, c'est la crédibilité du Groupe qui risque d'en souffrir.

La communication du Groupe porte une responsabilité dans ce déficit d'image. En dépit d'efforts certains pour l'améliorer, elle ne répond pas encore pleinement aux attentes des parties prenantes et pratique parfois un trompe l'œil qui, une fois découvert, agace ceux qui la reçoivent et contribue à la perte de crédit en ce domaine.

En conclusion, il nous paraît important que TOTAL infléchisse certaines de ses orientations économiques, financières ou sociales et notamment qu'il :

- maîtrise la croissance de ses investissements sans sacrifier des actifs de qualité ;
- maintienne ses efforts pour accéder à la ressource minière et pour assurer le renouvellement des réserves en rapport avec les objectifs de production ;
- poursuive ses investissements et ses efforts de recherche pour développer l'innovation et diversifier l'offre énergétique, et contribuer ainsi au développement durable et à la pérennisation de l'entreprise ;
- participe encore plus activement à la recherche et à la mise en œuvre des énergies de demain ;
- renforce ses mesures concernant la sécurité des opérations, des personnels, des installations et des populations ainsi que le respect de l'environnement ;
- améliore les termes du partage, notamment entre actionnaires et salariés et qu'il associe mieux ces derniers en cessant les pressions sur l'emploi et en opérant la remise à niveau du contrat social du personnel, en particulier en matière salariale, d'intéressement, d'épargne, ainsi que de protection santé et de retraite ;
- mette fin à la précarisation de l'emploi notamment par un recours abusif à la sous-traitance ;
- opère tous les recrutements nécessaires, afin de conserver et développer les compétences humaines, clés des succès futurs ;
- pratique mieux « *le dialogue avec la société dans son ensemble* » et en particulier avec ses salariés et leurs représentants ;
- améliore sa communication, pour la rendre plus authentique et respectueuse de ceux qui la reçoivent ;
- améliore sa gouvernance, avec notamment un Comité d'éthique indépendant et plus de transparence à tous les niveaux.

✂

Le Syndicat, c'est vous ! Pour nous rejoindre ou nous soutenir,

contactez la section syndicale SICTAME-UNSA de votre entreprise, ou bien contactez-nous

à Paris/La Défense : Bureau 4E41 Tour Coupole (tél. : 01.47.44.61.71 ou 01.41.35.75.93), ou à Pau : Bureau F16 CSTJF (tél. 05.59.83.64.83)